
Adresse de la commune d'Eymet (Dordogne) qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune d'Eymet (Dordogne) qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 521;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28687_t1_0521_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

b

[La Sté popul. de Gilley, à la Conv.; 11 germ. II] (1).

« Députés du Souverain (sic),

Nous vous annonçons, Législateurs, que la commune de Gilley, district de Pontarlier, jalouse de contribuer au soutien de la patrie, a fait don aux défenseurs des droits de l'homme qui sont sortis de son sein au nombre de soixante et dix, de la somme de 980 l. 13 s.; de plus nous n'avons pas plutôt été réunis à la Société populaire que ne consultant ni nos richesses ni nos familles, mais seulement notre zèle patriotique, nous avons arrêté qu'une quête soye faite dans notre société pour nos braves volontaires. Aussitôt elle a produit 107 liv. 10 s. en assignats, 66 liv. 3 s. en numéraire, 54 chemises, 47 bonnets et 11 mouchoirs que nous leur avons envoyés. Elle a produit en outre 47 l. pesant de charpie, un paquet de bandes et compresses, 23 livres pesant de cuivre, 11 en étain et une en argent que nos citoyens et citoyennes se sont empressés d'apporter. L'enthousiasme était si grand que les filles et les femmes n'avaient pas le loisir de dénouer les gances qui attachaient tous leurs petits hochets de vanité, elles les coupaient, c'est assez dire !

Législateurs incorruptibles, vous qui, sur la Montagne sacrée, entourez l'autel de la patrie, ne l'abandonnez point; continuez à écraser les suppôts des despotes et leurs émissaires, que le volcan de la raison pulvérise tous les ennemis !

Montagne terrible ! Soyez notre phanal à jamais. Frappez, Législateurs, notre révolution ne fait que commencer. Que la vengeance nationale fasse rentrer tous les méchants dans le marais fangeux qui leur a donné l'existence. Terreur; Terreur ! La calomnie, après nous avoir conduits au bord du puy qui nous engloutirait offrait à tous les conspirateurs un front inexpugnable. Du haut de la Montagne, lancez sur tous les conspirateurs l'épouvante et la mort.

Vous êtes aux avant-postes, guettez, ayez sans cesse l'œil ouvert, n'oubliez pas que nos ennemis sont sans discontinuer à l'affût de notre incurie et de nos démarches pour nous séduire et nous perdre; que vos regards pénètrent jusque dans les sinuosités de leurs âmes, que la foudre vengeresse les extermine. C'est alors que, nous reposant sous l'arbre de la liberté, fécondé de leur sang, c'est alors que nous continuerons de crier :

Vive la République, vive la Montagne ! ».

LOUVET (*vice-présid.*), CALLET, Estienne
MESNIER, P.S. VUOST [et une signature illisible].

c

[La comm. d'Eymet, à la Conv.; 8 vent. II] (2).

« Citoyens Législateurs,

Plus les dangers de la patrie ont été graves et imminents, plus leurs combinaisons ont été variées, et plus les moyens de salut que vous lui

(1) C 303, pl. 1109, p. 18; B^{1a}, 13 flor. (1^{er} suppl.) et 15 flor. (2^e suppl.).

(2) C 302, pl. 1095, p. 24; B^{1a}, 13 flor. (1^{er} suppl.) et 15 flor. (2^e suppl.).

avez ménagés ont été grands, prompts et efficaces. Trahie de toutes parts, livrée à des factions impies, perfides et scélérates, elle allait enfin succomber sous les efforts redoublés de l'abominable coalition, lorsque du sommet de la sainte Montagne ont jailli tout à coup, comme des traits de feu, des lois sublimes qui ont porté dans tous les points la lumière, la vertu, le courage et l'effroi. Les tyrans couronnés en ont tremblé au fond de leur voluptueux palais. Leurs trônes, basés sur le crime, en ont chancelé. Leurs cohortes nombreuses et aguerries en ont reculé d'épouvante. L'aristocratie en a frémi d'horreur, la rebelle Vendée en a été attérée, Lyon abattu, Toulon effrayé, et l'anarchie, cette cause destructrice des plus beaux empires en a été entièrement déconcertée.

Grâces vous soient rendues, législateurs montagnards, de l'impulsion forte et puissante que vous avez donnée à la nation entière. Votre fermété, vos vertus éclatantes l'ont élevée tout d'un coup à un si haut degré d'énergie, de fierté et de bravoure que la victoire a partout suivi ses étendards.

Grâces vous soient encore rendues du gouvernement révolutionnaire que vous avez établi ! Trahisons, perfidies, conspirations atrocement ourdies, complots combinés avec scélératesse, conjurations infâmes, projets liberticides, voilà votre éternel désespoir.

Législateurs, notre révolution est faite, les brigands couronnés le savent; mais ces scélérats se tourmentent et s'agitent en tout sens pour la faire rétrograder. Ils sèment parmi nous les feux de la discorde; corrompant l'esprit public de la nation française; voilà le résultat ultérieur de leurs machinations infâmes et de tous leurs complots de tyrannie. Ils veulent isoler le gouvernement républicain, afin d'en entraver la marche et de le paralyser. Restez fermes à votre poste, ne vous déssaisissez des rennes du gouvernement que lorsque vous dictiez aux tyrans coalisés, les conditions de la paix. Ancrez, avec fixité le vaisseau de l'Etat au rocher de la Convention. Vous seuls, par des manœuvres sages, habiles et audacieuses saurez le mener heureusement au port de la liberté, malgré la furie des orages et le danger des écueils; mais point d'indulgence pour les traîtres, pour les conspirateurs: point de paix pour les tyrans, qu'ils n'aient abjuré leur tyrannie. Voilà, en dernière analyse, notre dernière volonté.

Mais, dignes représentants d'un peuple libre, loin de nous concentrer dans une admiration stérile de vos vertus républicaines, comme vous nous avez développé toutes nos facultés, et dans les beaux élans d'un pur patriotisme, nos plus tendres sollicitudes se sont portées sur les braves défenseurs de notre liberté. L'humanité et le devoir ont fait retentir au fond de nos cœurs leur voix touchante et impérieuse. Nos entrailles se sont émues et chacun s'est empressé de déposer sur l'autel de la patrie les témoignages d'une noble générosité. En conséquence, notre commune vient de faire passer à l'administration du district de Bergerac, 50 livres de charpie, 200 bandes, 125 chemises, 9 draps de lit, et la somme de 80 livr. tant en numéraires qu'en assignats ».

CARQUET MATHIEU (*maire*), LACOSTE, CLARENS,
MOUTARD, BRUNET, BOUNE, CHEYSSAC, GOUBIER,
RAMOND, BASTIDE, FEYDI, JANROT.